



HUMANENCE l'Association

Association loi 1901, reconnue d'intérêt général
2 rue Pierre Blanc, 69001 Lyon

La création d'Humanence est née de l'intuition rapidement devenue certitude que l'expression artistique pouvait être un vecteur de changement radicalement efficace dans la mutation que traverse notre monde.

Accompagner un artiste et participer à son chemin créateur, c'est être à l'écoute de l'inconnu de nous-même qui se relie et se redéploie.

Et si Humanence insufflait dans votre entreprise, votre organisation, ces émergences et ce haut potentiel créatif, qui nous poussent à faire naître quelque chose de nouveau ?

Nicolas Dubois

Xavier Pineau

Nicolas Granier



Nous les accompagnons

Espace d'échanges et de soutien aux artistes au service de la liberté de l'artiste.



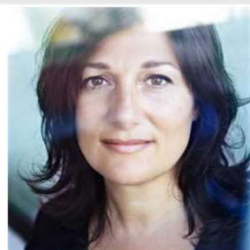
Christian HOLL



Claire LANDAIS



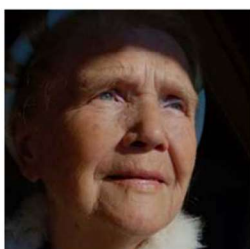
Bernard BOISSON



Est'ELLE PENAIN



C. Maxence LAYET



Viviane RESTIEAU



mayaura



Marc TIREL



Gabrielle BAUD



J.P. SERMADIRAS



A TRAVERS LE MECENAT, UN ESPACE D'ÉCHANGE ENTRE LES ENTREPRISES ET LES ARTISTES

L'entreprise moderne invite ses salariés à nourrir l'innovation et l'adaptabilité pour rendre plus agile et plus pertinent son développement. Dans le monde complexe dans lequel nous évoluons, ces capacités deviennent vitales pour sa pérennité.

Les artistes ont cette aptitude à se rendre là où d'autres ne se sont jamais allés, à visiter sans cesse l'inconnu pour faire émerger un nouveau. Pour ces chercheurs, plus la liberté est grande, plus leur créativité est puissante.

Pourquoi participer à l'élan Humanence en tant que mécène ?

En devenant mécène, vous participez à un élan d'ouvertures qui contribue à l'évolution de l'humanité.

En nouant un lien avec un ou des artistes, vous découvrirez des processus créatifs qui susciteront assurément des nouvelles voies d'innovation au sein de votre entreprise ainsi que la capacité d'anticiper les opportunités et le monde de demain.

Sortir du connu devient un besoin vital pour la pérennité de toute organisation.

DEVENEZ PARTENAIRE...

« Humanence l'Association » est d'intérêt général et permet de bénéficier sur le don d'une réduction d'impôts de 60%.

PARTENAIRE PIONNIER

A partir de 8 000 euros / an (ou 600 euros / mois)

Eventails d'actions/projets possibles

- Vous choisissez de un à 3 artistes que vous soutenez. Ce peut être l'occasion de faire participer vos salariés à ce choix,
- Conférence d'artistes au sein de votre société : échanges sur des processus de création, des moments de rupture vitaux pour évoluer,
- Exposition temporaires d'œuvres,
- Partages réguliers de l'artiste sur ses projets et processus créatifs,
- Participation au Congrès Humanence en 2018 avec présentation de l'entreprise et présence logo sur les documents de communication et dans l'espace mécène du site internet,
- Espace personnalisé sur le site internet de reliance avec votre cercle d'artistes,
- Abonnement à la revue Orbs (www.orbs.fr).

PARTENAIRE RACINE

A partir de 3 000 euros / an

- Vous choisissez de un à 3 artistes que vous soutenez. Ce peut être l'occasion de faire participer vos salariés à ce choix,
- Espace personnalisé sur le site internet de reliance avec votre cercle d'artistes,
- Abonnement à la revue Orbs (www.orbs.fr).

PARTENAIRE DE COEUR

Montant libre

- Présence de votre logo sur votre site internet.

Rencontrons-nous

Xavier PINEAU xavier.pineau@humanence.com

06 13 01 68 38